

Garantie THETFORD

Thetford BV offre aux utilisateurs de ses produits une garantie de trois ans. En cas de dysfonctionnement durant la période de garantie, Thetford s'engage à remplacer ou à réparer le produit. Dans ce cas, la main d'œuvre et les frais de remplacement des composants défectueux et/ou le coût des pièces elles-mêmes seront pris en charge par Thetford.

Les pièces détachées achetées et accessoires sont garantis un an. Les frais de pose et/ou de main-d'œuvre ne sont pas couverts par la garantie.

1. Pour soumettre une demande pendant la garantie, l'utilisateur doit emmener le produit chez son revendeur ou dans un centre de service agréé Thetford. La demande sera alors examinée sur place.
2. Les composants remplacés lors de la réparation dans le cadre de la garantie deviennent la propriété de Thetford.
3. Cette garantie ne porte pas préjudice aux lois en vigueur sur la protection du consommateur.
4. Cette garantie n'est pas valable si les produits sont utilisés à des fins commerciales.
5. Les demandes de garantie entrant dans l'une de ces catégories ne seront pas acceptées :
 - Le produit n'a pas été utilisé correctement ou les instructions fournies dans le manuel n'ont pas été suivies.
 - Le produit n'a pas été installé conformément aux instructions.
 - Des modifications ont été apportées au produit.
 - Le produit a été réparé par un technicien non agréé par Thetford.
 - Le numéro de série ou le code produit a été modifié ou effacé.
 - Le produit a été endommagé suite à une mauvaise utilisation.

Veillez noter que :

- Vous pouvez trouver les Partenaires de Service de Thetford autorisés par le biais de notre fonction de recherche de revendeur sur notre site internet.
- Lorsqu'il n'y a aucun partenaire de Service agréé dans le pays où vous êtes situés, contacter un de nos bureaux, avant de prendre d'autres mesures.

Dans ces cas Thetford déterminera l'approche concernant la réparation ou le remplacement du produit et les coûts impliqués. Lorsque ce processus n'est pas suivi, Thetford se réserve le droit de refuser la demande de garantie et tous ses coûts impliqués.